

## MODALITÉS D'ORGANISATION THÉORIQUES ET PRATIQUES

### Horaires d'ouverture du bureau et séances de code

Lundi	Fermé	/ 16h00 - 19h00
Mardi	10h00 – 12h00 / 16h00 - 19h00	
Mercredi	10h00 – 12h00 / 15h00 - 18h00	
Jeudi	10h00 – 12h00 / 15h00 - 19h00	
Vendredi	10h00 – 12h00 / 15h00 - 19h00	
Samedi	10h00 – 12h00 /	Fermé

### **Contact : Monsieur Guy TOURLONIAS**

**Tel : 04 74 93 08 52**

**Courriel : [ecttbourgoin@hotmail.fr](mailto:ecttbourgoin@hotmail.fr)**

### ● **FORMATION THÉORIQUE :**

Lors de l'inscription, l'élève a le choix entre plusieurs formules pour l'apprentissage du code de la route.

- Formule complète sur 6 mois : code en ligne et code en salle illimité,
- Formule sur 2 mois : code en ligne uniquement,
- Formule sur 2 mois : code en salle uniquement.

L'élève peut choisir une seule formule ou cumuler les formules.

#### **1) Formule internet : code en ligne**

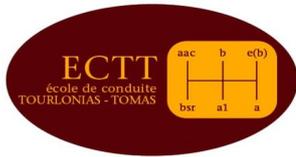
Cette formule donne droit à un accès de 163 séries de questions/réponses. L'élève reçoit des identifiants qui lui permettent de se connecter en toute sécurité. Les séries sont accessibles 7j/7j, 24h/24h.

#### **Ces séries sont réparties de 2 façons :**

- Série d'entraînement
- Série examen blanc

#### **Les thématiques sont les suivantes :**

- Circulation routière
- Conducteur
- Route
- Les autres usagers
- Réglementation
- Premiers secours
- Précautions
- Mécanique
- Équipements de sécurité
- Environnement



Après avoir lu son livre de code l'élève peut commencer à travailler sur les séries d'entraînement, et quand il se sent prêt, il peut passer aux séries d'examen blanc.

L'élève se forme seul, avec des auto-corrrections en ligne.

L'auto-école dispose d'un accès permettant de suivre les progrès de l'élève. Ce qui permet de guider l'élève pour le passage à l'examen.

## **2) Formule agence : code en salle**

Pendant les périodes d'ouverture des bureaux, nous proposons des séances de séries de code de la route, Ces tests sont animées, corrigées et expliquées par un enseignant de la conduite. L'élève télécharge au préalable une application qui lui permettra de répondre aux tests de code directement depuis son téléphone.

Cette formule salle, permet à l'élève d'échanger directement avec un enseignant de la conduite et à L'auto-école de suivre les progrès de l'élève en temps réel. L'enseignant de la conduite peut ainsi évaluer, orienter et conseiller au mieux l'élève pour un passage d'examen dans de bonnes conditions.

Des cours thématiques sont également assurés les lundis semaines pairs de 16h00 à 17h00 et les vendredis semaines impairs de 16h00 à 17h00.

### **● FORMATION PRATIQUE :**

Dès la réussite de l'examen théorique du code de la route ou parallèlement à la formation théorique (selon progression) l'élève peut commencer les leçons de conduite.

Les heures de conduite sont sur rendez-vous de 08h00 à 18h00 tous les jours et le samedi de 08h00 à 13h00.

Un planning de conduite est établi avec l'élève selon ses disponibilités. Les heures de conduite sont à réserver de préférence directement au bureau. En cas d'indisponibilité, l'élève doit prévenir l'auto-école 48 heures à l'avance pour annuler la séance de conduite.

Une séance de conduite dure 55 min. Au cours de cette séance :

- une évaluation statique est réalisée pour déterminer quelles compétences travailler
- des schémas sont réalisés pour expliquer les compétences à travailler
- en fin de séance, un bilan est réalisé sur les évolutions et progrès de l'élève.

Nous nous aidons de la fiche de suivi et du livret d'apprentissage pour formaliser et suivre l'avancement de l'élève dans son parcours d'apprentissage

Les enseignants de la conduite font régulièrement le point sur l'évolution des différents élèves et mettent en place des actions correctives si cela est nécessaire.

En cas de difficultés, les parents peuvent être conviés à une séance de conduite afin de définir ensemble la suite de la formation.